



**INSCRIPTIONS
À PARTIR DU
02 JUIN 2025**

TRANSPORTS SCOLAIRES

RENTREE 2025/2026
MODE D'EMPLOI



1. L'INSCRIPTION OU LA RÉINSCRIPTION

Que ce soit pour une première demande de transport scolaire ou un renouvellement, il est obligatoire de faire une nouvelle demande en se connectant sur :

www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport à partir du 02 juin 2025.

Il est conseillé de s'inscrire avant le 11 juillet 2025 afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée de septembre.

En cas de difficulté, un formulaire papier est à télécharger sur le site internet ou à demander auprès de l'Unité Territoriale de votre département de résidence.



2. L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE

Votre dossier sera instruit par l'Unité Territoriale de votre département de résidence, selon le règlement régional des transports scolaires en vigueur.

Cette instruction déterminera la qualité « d'élève ayant droit » de votre enfant, le mode de transport sur lequel il est affecté et son éligibilité ou non à la gratuité des transports scolaires.

Cas particulier pour la liaison GRAY - Gare SNCF de DOLE

Elle sera effectuée directement par un transporteur

Transports RAMOUSSE André (ARBOIS tourisme)

Route de Dole

39600 ARBOIS

☎ 03 84 66 09 35

Le lycée s'est mis en lien avec les transports Ramousse d'Arbois, afin d'organiser cette ligne de transport scolaire manquante.

Merci de prendre contact avec le transporteur afin de prendre connaissance des modalités de transports.

Toutefois, les frais de transports sont à votre charge. Les élèves devront régler le transport directement au chauffeur.

Il existe deux formules d'abonnement :

Soit l'achat direct au chauffeur de billets.

Soit sous la forme d'un abonnement mensuel.